



déclaration CTSD 33 du 06/06/13

Monsieur le Directeur Académique,

L'UNSA Éducation a signé le 30 mai dernier **le protocole d'accord** qui acte les priorités du Ministère de l'Éducation Nationale en matière catégorielle pour les trois prochaines années.

Dans un contexte budgétaire difficile, l'effort portera sur l'amélioration des plus basses rémunérations, notamment celles des personnels administratifs de catégories C et des contractuels, sur le rapprochement des rémunérations des différents corps d'enseignants et d'éducation, par la création d'une indemnité pour les professeurs d'école et par le rapprochement des taux de promotion de toutes les catégories d'enseignants, et enfin sur la valorisation des parcours professionnels de tous les personnels dans la perspective des discussions à venir sur l'évolution des missions et des métiers.

L'UNSA Éducation se félicite d'un accord qui engage le Ministère et le Gouvernement sur la voie d'une amélioration solidaire des rémunérations et des perspectives de carrières, rompant ainsi avec une habitude de négociations catégorielles où chaque corps défend séparément ses intérêts. Nous nous réjouissons également que s'ouvrent à l'automne prochain des discussions sur les évolutions nécessaires des missions et des métiers de l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale. Cet accord témoigne enfin d'une nouvelle façon de conduire le dialogue social dans l'Éducation Nationale, faisant le choix de la transparence des discussions et où le Ministre et les organisations syndicales prennent leurs responsabilités devant les personnels.

L'UNSA Éducation continuera d'agir pour l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations des personnels.

Le CTSD est réuni ce jour pour examiner la préparation de la rentrée 2013 dans le 1^{er} degré. L'UNSA Éducation tient à souligner à nouveau la situation dégradée de la Gironde, un des départements les moins dotés de France dont le P/E ne cesse de se dégrader et flirte avec la barre des 5. Avec l'intersyndicale, nous continuons à exiger un plan de rattrapage de 300 postes qui manquent pour améliorer significativement les conditions de travail dans les écoles.

Ce CTSD va également examiner la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2013. Vous avez, monsieur le Directeur Académique, souligné l'importance du dialogue, de la concertation lors du Comité consultatif du 3 juin. Une telle orientation ne peut que satisfaire la fédération UNSA-Éducation qui défend, depuis des années, un syndicalisme de concertation et de négociation.

L'UNSA Éducation tient, cependant aujourd'hui, à vous interpeller sur votre conception du dialogue social. Je m'explique : lors du dernier CHSCT, vous répondez à un représentant du personnel qui vous interroge sur votre décision d'annuler une visite d'établissement programmée par le CHSCT que vous avez souhaité faciliter le fonctionnement de cette instance et qu'il ne fallait pas être procédurier. Autre attitude, lorsque vous refusez que les représentants du personnel participent à une audience sollicitée par les écoles de Blanquefort parce qu'ils n'ont pas respectés la procédure consistant à vous prévenir. Autre raison invoquée pour, à nouveau, refuser la participation des représentants du personnel à la rencontre sollicitée par les enseignants et les représentants du personnel sous prétexte que ce n'est pas une audience mais un groupe de travail !!

Il va falloir, Monsieur le Directeur Académique, clarifier votre conception du dialogue social.

Pour en revenir au sujet de la mise en œuvre des nouveaux rythmes, nous tenons à rappeler l'importance du Conseil d'École, instance où tous les acteurs locaux sont réunis. Ce dossier met une nouvelle fois le projecteur sur la difficulté d'exercice de la direction d'école : en première ligne face aux parents, aux mairies, aux collègues, le directeur n'a cependant aucune légitimité institutionnelle pour parler au nom de l'école, le 1^{er} palier décisionnaire étant l'IEN de circonscription.

A l'issue du mouvement principal, 61 directions sont restées vacantes soit le double de l'année dernière.

Il est désormais urgent de répondre à la difficulté de leur situation. Le SE-UNSA vient donc de déposer nationalement une alerte sociale.

Il y a déjà un an, une enquête lancée par le SE-UNSA avait montré que leur malaise avait viré à la souffrance au travail. Cette situation continue pourtant de s'aggraver. Dans le même temps, les académies annoncent qu'à la rentrée prochaine, les rares emplois d'aide administrative qui subsistent encore ne connaîtront pas de renouvellement. Ce faisant, elles renvoient vers Pôle emploi des personnels pourtant indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Depuis un an, le ministre de l'Éducation martèle que l'École primaire est une priorité. Mais les discussions qu'il avait lui-même annoncées en octobre sur la direction ne sont toujours pas concrétisées. Ce choix de la priorité au primaire doit mobiliser tous les acteurs et toutes les équipes d'école. Les directeurs ont, dans ce cadre, un rôle majeur à jouer. Pour le SE-UNSA, ils doivent dès lors bénéficier de moyens en temps, en formation et en personnel administratif pour y parvenir. Au-delà, c'est la question même de l'évolution de la structure de l'école primaire qui doit être posée afin de répondre durablement et efficacement à cette problématique récurrente.

Ce sont toutes ces questions que le SE-UNSA porte lors de son alerte sociale, que nous déposons solennellement lors de ce CTSD. Les directeurs attendent des réponses concrètes à une situation qui ne peut plus durer.

Je terminerai mon propos, Monsieur le Directeur Académique, en évoquant les drames qui ont frappé deux établissements de Gironde. L'UNSA Éducation vous demande de mettre tout en œuvre pour soutenir les communautés éducatives du collège Édouard Vaillant de Bordeaux et du lycée Victor Louis de Talence dans l'épreuve qu'elles traversent, et pas seulement sur le court terme.

Nous vous demandons, également, Monsieur le Directeur Académique, que le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Départemental soit informé et puisse jouer pleinement son rôle.

Pour l'UNSA-Education
Evelyne Faugerolle

*l'éducation,
notre terrain d'action*

